

# AUTORISATION PARENTALE 2023/2024

## (A conserver par le Club)

Je soussigné (e), M., Mme \_\_\_\_\_

Domicilié (e) \_\_\_\_\_

Représentant légal, autorise ma fille / mon fils : \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

N° Licence : \_\_\_\_\_ Sport pratiqué : Vovinam Intégral N° Affiliation Club : 2654

A participer aux manifestations de la saison sportive 2023/2024 organisées par la F.F.S.T. :

- Compétitions
  - Interclubs
  - Départementales
  - Régionales
  - Nationales
  - Internationales
- Démonstrations
- Stages
- Entraînement dans d'autres clubs

J'autorise les responsables de la F.F.S.T à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse, ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien, à l'enfant.

**PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Je certifie exacts et sincères les renseignements portés ci-dessus.

Date et Signature,  
« Lu et approuvé »

- Le certificat médical d'aptitude du sport pratiqué devra obligatoirement être joint à la présente autorisation.
- En cas de changement d'avis en cours d'année, veuillez en aviser l'enseignant du club dans lequel votre enfant est licencié. Votre autorisation vous sera restituée et une nouvelle vous sera proposée sur laquelle vous fixerez vos nouvelles exigences.